

Evaluation de la mise en oeuvre du SAGE de l'Audomarois : Mars 2005 à Juin 2006

L'évaluation du SAGE de l'Audomarois s'est construite à travers la mise en place des 38 programmes d'actions prévus dans le SAGE et des indicateurs et mesures les plus pertinentes à sa mise en œuvre. L'ensemble des indicateurs, mesures et programmes d'actions sont récapitulés dans l'annexe 3.

Les indicateurs du SAGE qui sont déjà inscrits dans les banques de données des différentes administrations : Agence de l'Eau Artois- Picardie, SATESE, ... ne seront pas renseignés dans ce document. De plus, certains indicateurs (exemple : la part du marais cultivé en maraîchage) ne sera renseigné qu'une fois tous les 5 ans car le renseignement annuel n'est pas envisageable techniquement et ne serait pas très révélateur.

Il s'agit à la fois d'évaluer :

- les actions menées par la CLE du SAGE de l'Audomarois mais aussi son fonctionnement
- les actions menées par tous les partenaires du territoire visant à la mise en œuvre du SAGE

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE Audomarois

Diffuseur des métadonnées : Commission locale de l'eau du SAGE Audomarois, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Rapports (bilan, évaluation, activité, ...), gestion locale de l'eau

Date : 2006-06-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-88399

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapporteval2005-2006.pdf

Commune : ACQUIN-WESTBÉCOURT (62008), AFFRINGUES (62010), AIX-EN-ERGNY (62017), ARQUES (62040), AVESNES (62062), AVROULT (62067), BAYENGHEM-LÈS-ÉPERLECQUES (62087), BAYENGHEM-LÈS-SENINGHEM (62088), BÉCOURT (62102), BLENDECQUES (62139), BLÉQUIN (62140), BOISDINGHEM (62149), BOURTHES (62168), BOUVELINGHEM (62169), CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS (62202), CLAIRMARAIS (62225), CLÉTY (62229), COULOMBY (62245), ELNES (62292), ÉPERLECQUES (62297), ERGNY (62302), ESQUERDES (62309), FAUQUEMBERGUES (62325), HALLINES (62403), HELFAUT (62423), HERLY (62437), HEURINGHEM (62452), HOULLE (62458), LEDINGHEM (62495), LEULINGHEM (62504), LONGUENESSE (62525), LUMBRES (62534), MENTQUE-NORTBÉCOURT (62567), MERCK-SAINT-LIÉVIN (62569), MORINGHEM (62592), MOULLE (62595), NIELLES-LÈS-BLÉQUIN (62613), NORT-LEULINGHEM (62622), OUVÉ-WIRQUIN (62644), PIHEM (62656), QUELMES (62674), REMILLY-WIRQUIN (62702), RENTY (62704), RUMILLY (62729), SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM (62757), SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM (62760), SAINT-OMER (62765), SALPERWICK (62772), SENINGHEM (62788), SENLECQUES (62789), SERQUES (62792), SETQUES (62794), THIEMBRONNE (62812), TILQUES (62819), VAUDRINGHEM (62837), VERCHOCQ (62844), VIEIL-MOUTIER (62853), WAVRANS-SUR-L'AA (62882), WICQUINGHEM (62886), WISMES (62897), WISQUES (62898), WIZERNES (62902), ZOTEUX (62903), ZUDAUSQUES (62905),

EBBLINGHEM (59184), LYNDE (59366), NIEURLET (59433), NOORDPEENE (59436), RENESCURE (59497), SAINT-MOMELIN (59538), WATTEN (59647)

Département : PAS-DE-CALAIS (62), NORD (59)

Région : NORD-PAS-DE-CALAIS (31)

Masse d'eau : AA CANALISÉE (AR26D), AA CANALISÉE (AR01A), CANAL DE LA HAUTE COLME (AR61U), CANAL DE NEUFFOSSÉ (AR01B), MELDE DU PAS-DE-CALAIS (AR36A), AA RIVIERE (AR02), Craie de l'Audomarois (AG001), Sables du Landénien des Flandres (AG014), Craie de l'Artois et de la vallée de la Lys (AG004), Craie de la vallée de la Canche aval (AG005), Calcaires du Boulonnais (AG002), Craie de l'Audomarois (AG001), Craie de l'Artois et de la vallée de la Lys (AG004), ETANGS DU ROMELAERE (AL01)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/evaluation-de-la-mise-en-oeuvre-du-sage-de-l-audomarois-mars-2005-a-juin-20060>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

